

CONSEIL DES SAGES

Compte rendu réunion du 1^{er} septembre 2009

Ouverture de la séance à 14 heures.

Jean-Noël DROGAT et Luc DEFRENNE sont excusés. Au début de la réunion Claude LACHEZE demande la parole et présente sa démission pour raisons personnelles.

Approbation du compte rendu de la dernière réunion

Michel MORICHON conteste la dernière partie du compte rendu qui demandait la suppression des trois dernières lignes. Cependant, Lucien PORTEFAIX répète qu'il renie la phrase qu'il a prononcé et regrette de l'avoir prononcée.

Bilan de l'année

Tous reconnaissent le travail remarquable de Michel MORICHON pour la mise en route et l'accompagnement du Conseil des Sages.

Un nouveau conseiller référent sera nommé lors du prochain Conseil Municipal. Le Conseil a pendant cette année rencontré tous les adjoints et écouté leurs attentes. Il a donné son avis sur le PLU.

Trois groupes de travail se sont créés et ont travaillé :

- Culture communication sur le projet de la bibliothèque,
- Séniors avec la préparation et la réussite de la journée du 25 juin,
- Jeunesse : contacts avec le Conseil Municipal des Jeunes et sondage auprès des ados.

Pour la réunion plénière, il est demandé à chaque groupe de préparer un compte rendu écrit pour le présenter à Monsieur le Maire.

Démission du Président

Lucien PORTEFAIX reste au Conseil des Sages, mais démissionne de la place de Président. Suivant la procédure, le Président sera élu lors de la prochaine assemblée plénière. La même démarche est obligatoire pour modifier un article de la charte ou du règlement intérieur.

René RIVES est seul candidat à la présidence, candidature confirmée par un vote (12 pour, 2 blancs).

Proposition de former une commission sur une maison du 3^{ème} âge pour donner des idées, émettre des réflexions ; mais incertitude sur l'évolution du plan gérontologique.

Questions à Colette MILLERE sur des dégradations et des rumeurs au niveau de l'aire de jeux des enfants.

Des faits graves concernant des mineurs ont eu lieu durant les vacances.

« Le Pointillé ? »

C'est une feuille d'information mensuelle sur les événements de notre commune distribué au niveau des commerces.

La séance est levée à 16 heures.

Rendez vous pour l'assemblée plénière le 14 septembre à 10h30.